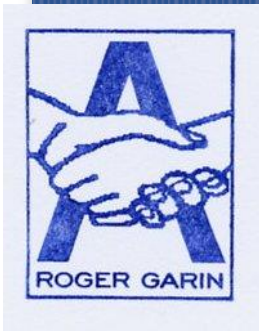


La Lettre de l'Association

Roger Garin (ARG)

n°120

Mars 2015



Nos activités en 2014

Sans entrer dans les détails fastidieux d'un bilan exhaustif de trésorerie, voici les principales dépenses engagées par notre association en 2014.

Une association qui recherche avant tout le geste humain bien plus que la prestation financière.

Fleurs pour les anniversaires : 348,47 Euros.

Rappelons que chaque résident reçoit une fleur pour son anniversaire. Seules exceptions : les congés bien mérités de notre fleuriste qui peuvent occasionner un report ou une anticipation de cette prestation.

Notre nouveau fleuriste est le « Jardin du Rudel » depuis 2014 après la fermeture pour retraite de « Libre Fleurs ».

Spectacles : 943,55 Euros

Merci à tous ceux, bénévoles et professionnels, qui organisent des spectacles pour les personnes âgées. Ces manifestations doivent être adaptées aux résidents. Il

Editorial de Bernard Pradines, trésorier

Déjà 121 numéros de la lettre de l'ARG depuis le 22 novembre 1994 (lettre n°0). Merci aux lecteurs et aux rédacteurs ainsi qu'aux fidèles adhérents qui nous aident dans cet engagement qui ne pourra finir qu'avec nous-mêmes. Et encore : rien ne dit que d'autres ne perpétueront pas ce que nous avons entrepris.

Actualités : il faut voir le film "Les souvenirs" avec, entre autres, la remarquable Annie Cordy et Michel Blanc.

Ce film est une énième production s'attachant à la culpabilité collective devant le phénomène croissant du "placement" des personnes âgées.

Autre manifestation notable : le congrès d'éthique en gériatrie qui se tiendra le 26 mars 2015 à Toulouse.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

bpradines@aol.com

ou

Tel : 06 10 40 18 45

convient donc le plus souvent qu'elles aient lieu à l'intérieur de l'établissement, ce qui crée des contraintes de déplacement et d'installation pour les artistes qui viennent se produire avec un faible gain.

Cuisine thérapeutique : 454,73 Euros

Sous ces mots un peu techniques se cache l'implication des résidents dans des repas conviviaux « faits maison » avec l'aide des personnels d'animation et des bénévoles.

Téléviseur acheté en début d'année : 399 Euros

Participation au **voyage** à la Méditerranée : 432 Euros

Pourquoi je suis favorable à une baisse de la cotisation annuelle à l'ARG.

La cotisation actuelle est fixée à 8 Euros annuels. Pourtant, comme trésorier de l'Association Roger Garin (ARG), je souhaiterais qu'elle soit encore plus faible du fait de l'état de notre trésorerie. C'est à notre prochaine assemblée générale d'en décider. En effet, par ces temps de crise économique et sociale, aucune barrière d'argent ne devrait s'interposer entre les résidents et les personnes de toutes conditions qui souhaitent effectuer un geste pour les aider. Dans une certaine mesure, ce n'est pas l'argent qui nous manque, paradoxe déjà ancien. Rappelons notre gratitude pour les bénévoles VMEH qui nous cèdent une part égale des bénéfices liés à l'organisation annuelle du loto à Pratgraussals.

Nos relevés bancaires montrent à ce jour 28 février 2015 les éléments suivants :

Compte courant : 1167,15 Euros

Compte du livret : 5588,22 Euros

Dans ces conditions, vous comprendrez sûrement pourquoi aucune demande de subvention n'a été effectuée cette année. Ce qui nous donne une indépendance totale vis-à-vis de quelque institution que ce soit. Et le sentiment de ne pas succomber au « toujours plus » habituel.

Vous voulez témoigner de votre expérience : utilisez le blog « GérontoLiberté »

Vous avez quelque chose à dire sur l'accompagnement des personnes âgées. Vous pouvez vous exprimer librement dans les limites fixées de la législation française sur le blog « GérontoLiberté » :

<http://free.geriatrics.overblog.com/>

Un comité de lecture est consulté, puis la publication intervient dans un délai minimal de trois semaines. Il est actuellement de deux mois environ.

Je souhaite adhérer à l'Association Roger Garin en 2015

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse Internet :

Je verse 8 Euros (pas davantage) par chèque à l'ordre de : Association Roger Garin et je le fais parvenir par courrier postal à :

Dr Bernard Pradines

Trésorier de l'ARG

54, rue Louis Blériot

81000 ALBI